



## RÉUNION ORDINAIRE DU BUREAU DE L'ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES (ABCA)

*(Dakar, Sénégal, le 7 mars 2024)*

### LISTE DES DÉCISIONS

Le Bureau de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) a tenu sa réunion ordinaire, le 7 mars 2024, à Dakar, au Sénégal, au Siège de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

La rencontre, qui a enregistré la participation de onze (11) Banques Centrales membres du Bureau et de la Commission de l'Union Africaine (CUA), a été présidée par Dr Denny H. KALYALYA, Président de l'ABCA et Honorable Gouverneur de la Bank of Zambia.

L'Honorable Gouverneur de la BCEAO a prononcé l'allocution de bienvenue et le Président de l'ABCA a délivré le discours d'ouverture et a présidé la réunion du Bureau.

La réunion du Bureau a examiné, entre autres, la mise en œuvre des décisions prises par le Conseil des Gouverneurs lors de sa 45<sup>e</sup> réunion ordinaire, tenue le 4 août 2023, à Livingstone, en Zambie. À cet égard, le Bureau a :

1. Noté l'état de mise en œuvre des décisions (81,8%) prises par le Conseil des Gouverneurs en août 2023 et a demandé au Secrétariat de l'ABCA de suivre la mise en œuvre des décisions en cours ;
2. Pris note des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA) ;
3. Noté que la Sous-région de l'Afrique de l'Ouest a adopté son cadre harmonisé de politique monétaire, les Sous-régions de l'Afrique Centrale, de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe ont soumis leurs feuilles de route et la Sous-région de l'Afrique du Nord soumettra sa feuille de route d'ici le mois de juillet 2024. À cet égard, le Bureau a encouragé les Sous-régions à continuer leurs efforts dans l'élaboration de leurs cadres de politique monétaire harmonisés ;
4. Demandé que les contributions au rapport du PCMA transmises par les Sous-régions soient plus analytiques, en incluant les difficultés rencontrées pour atteindre les cibles ;
5. Pris note du projet d'étude sur la dette publique dans les pays africains entreprise proactivement par le Secrétariat de l'ABCA et a demandé de transmettre le document aux Banques Centrales membres de l'Association, à l'effet de formuler les commentaires à recevoir au plus tard le 15 mai 2024. La version finale du document sera présentée lors des 46<sup>e</sup> Réunions Annuelles à Tripoli, en Libye ;

6. Pris note de l'invitation de la CUA à participer à la Conférence africaine sur la Dette et le Développement prévue au cours du deuxième semestre 2024 ;
7. Demandé à la CUA de prendre en compte les commentaires additionnels formulés par les États membres et de finaliser le projet de Statuts de l'Institut Monétaire Africain (IMA) pour permettre au document de suivre le reste du processus d'adoption. Cette décision tient compte des conclusions de la 4<sup>e</sup> réunion extraordinaire du Comité Technique Spécialisé (CTS) sur les Finances, les Affaires Monétaires, la Planification Economique et l'Intégration qui s'est tenue le 19 octobre 2023 ;
8. Pris note du rapport de la réunion conjointe de la CUA, de l'ABCA et du Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (MAEP) sur l'activation du mécanisme d'évaluation par les pairs pour le suivi de la mise en œuvre des critères de convergence macroéconomique et a demandé au Secrétariat de l'ABCA d'envoyer aux Banques Centrales membres de l'Association, pour commentaires, les documents relatifs à l'établissement du secrétariat qui suivra l'activation dudit mécanisme. Les observations des Banques Centrales seront centralisées par le Secrétariat de l'ABCA et transmises à la CUA et au MAEP afin que les documents soient finalisés et présentés lors des 46<sup>e</sup> Réunions Annuelles ;
9. Décidé de permuter les thèmes du Symposium des Gouverneurs et du Séminaire Continental de l'ABCA au titre de l'année 2024, en raison du contexte international marqué par la hausse des prix et de la pertinence des sujets abordés. À cet égard, le thème du Séminaire Continental de 2024 devient « *Renforcement des systèmes de paiement pour promouvoir l'inclusion financière en Afrique et le commerce intra-africain : Défis et opportunités* » et le thème du Symposium des Gouverneurs « *Recours à l'analyse du Big Data, aux taux d'intérêt et à l'Intelligence Artificielle dans la lutte contre l'inflation* ». Ce choix est basé sur la prise en compte de l'importance de l'inflation dans le mandat des Banques Centrales ;
10. Sélectionné les trois sous-thèmes ci-après pour le Séminaire Continental au titre de l'année 2024 :
  - a) Améliorer les plateformes des systèmes de paiement pour promouvoir l'interopérabilité pour le commerce intra-africain : Opportunités et défis pour les Banques Centrales ;
  - b) Utilisation des innovations, des solutions technologiques et de l'infrastructure de paiements digitaux pour renforcer l'inclusion financière en Afrique ; et
  - c) Rôle du développement des transferts de fonds transfrontaliers dans le renforcement de l'inclusion financière.
11. Sélectionné les trois sous-thèmes ci-après pour le Symposium des Gouverneurs en 2024 :
  - a) Relever les taux directeurs pour lutter contre l'inflation :
    - Est-ce suffisant pour les Banques Centrales africaines ?
    - Quelles sont les implications pour la stabilité financière ?
  - b) Utiliser les FinTechs et l'Intelligence Artificielle pour contrôler l'inflation ; et

- c) Risques et opportunités liés à l'utilisation de l'analyse du Big Data et de l'Intelligence Artificielle pour la prévision de l'inflation et les décisions de politique monétaire.
12. Pris note du rapport des Groupes de Travail de la Communauté des Superviseurs Bancaires Africains (CSBA) et a instruit le Secrétariat de l'ABCA d'envoyer des lettres de rappel aux deux (2) Banques Centrales restantes pour désigner un haut fonctionnaire pour le suivi des activités du Protocole d'Accord Multilatéral (PAM) ;
  13. Demandé au Secrétariat de l'ABCA d'envoyer des lettres de rappel aux Banques Centrales pour signer le PAM ;
  14. Instruit le Secrétariat de continuer à suivre le processus de signature des Protocoles d'Accord (PA) entre les Banques Centrales de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et d'autres Banques Centrales africaines, et de rendre compte des progrès accomplis lors des Réunions Annuelles de l'ABCA de 2024 ;
  15. Pris note du rapport du Groupe de Projet de l'ABCA sur l'intégration des systèmes de paiement et de ses deux Groupes de Travail ;
  16. Instruit le Secrétariat de l'ABCA de transmettre aux Banques Centrales membres de l'Association le document sur les critères de sélection du pays hôte des Infrastructures des Marchés Financiers d'Importance Systémique (IMFIS) pour des commentaires additionnels au plus tard le 8 mai 2024. La version finale du document sera présentée au cours des Réunions Annuelles de 2024 à Tripoli, en Libye ;
  17. Pris note du projet de création du Conseil de Stabilité Financière Africain (CSFA) et a demandé à la Central Bank of Egypt (CBE) de soumettre le projet des Termes de Référence (TdR) y afférents au Secrétariat de l'ABCA afin de le transmettre pour observations aux Banques Centrales membres de l'Association. La version finale du document sera présentée au cours des 46<sup>e</sup> Réunions Annuelles ;
  18. Instruit le Secrétariat de l'ABCA de définir un cadre formel pour la création des Groupes de Travail au sein de l'ABCA ;
  19. Pris note du rapport du Symposium des Gouverneurs qui s'est tenu le 3 août 2023, à Livingstone, en Zambie ;
  20. Pris note du rapport du Conseil des Gouverneurs qui s'est tenu le 4 août 2023, à Livingstone, en Zambie ;
  21. Pris note de la situation des contributions au budget de l'ABCA au titre de l'année 2024 et a instruit le Secrétariat de l'ABCA d'envoyer des lettres de relance, avec copie aux Présidents des Sous-régions, aux Banques Centrales qui n'ont pas encore payé leurs contributions de le faire ;
  22. Félicité la Banco de Cabo Verde pour son engagement à payer ses arriérés afin de contribuer à la régularisation de sa situation financière au sein de l'ABCA ;
  23. Demandé au Secrétariat de l'ABCA d'inviter la Banque Centrale Européenne (BCE) à participer aux réunions de l'Association prévues en 2024 ;
  24. Pris note de la participation des Banques Centrales membres de l'ABCA au programme de formations de la Federal Reserve Bank of New York (FRBNY) de 2023

et a demandé au Secrétariat de l'ABCA de transmettre aux Banques Centrales le programme de formations de la FRBNY de 2024 pour qu'elles y participent. Le Secrétariat a été chargé de partager les programmes de formations à venir avec les Banques Centrales dès qu'ils sont envoyés par la FRBNY ;

25. Demandé au Secrétariat de l'ABCA d'envoyer aux Banques Centrales membres la proposition actualisée du cadre de partenariat entre l'ABCA et les organisations extérieures, pour commentaires additionnels et définitifs à fin avril 2024, avant son adoption lors de la 46<sup>e</sup> réunion du Conseil des Gouverneurs qui se tiendra le 2 août 2024 à Tripoli, en Libye ;
26. Pris note de l'organisation du Séminaire Continental de l'ABCA au titre de l'année 2024 sur le thème : « *Renforcement des systèmes de paiement pour promouvoir l'inclusion financière en Afrique et le commerce intra-africain : Défis et opportunités* » par la Banco de Moçambique à Maputo, au Mozambique, du 3 au 5 juin 2024 ; et
27. Noté que les Réunions Annuelles de l'ABCA au titre de l'année 2024 se tiendront à Tripoli, en Libye, du 28 juillet au 2 août 2024.

À l'issue de la réunion, les Gouverneurs ont exprimé leur profonde gratitude à son Excellence Monsieur le Président de la République du Sénégal, à l'Honorable Gouverneur Dr Jean-Claude Kassi BROU et au personnel de la BCEAO pour la chaleureuse hospitalité et les dispositions prises pour l'organisation de la rencontre.

Fait à Dakar, le 7 mars 2024



**Denny H. Kalyalya (Dr.)**  
Honorable Président de l'ABCA  
Gouverneur - Bank of Zambia